

Province de Liège
Arrondissement de Verviers
COMMUNE DE PEPINSTER



Service : Urbanisme/Environnement
Rue Neuve, 35 4860 Pepinster
Tél. : (087) 46.81.41 à 45
Heures d'ouverture :
Tous les jours de 9h à 12h et les mercredis
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
N° compte bancaire : BE45 0910 0044 2589

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête est ouverte à l'Administration communale, Service de l'Urbanisme, concernant la demande de permis d'urbanisme introduite par **l'Administration communale de Pepinster, rue Neuve, 35 à 4860 – Pepinster**, ayant trait à des terrains sis **Rue la Nô et Rue Alfred Brabant à 4860 - Pepinster** et cadastrés **1^{ère} Division, Section B, parcelles 317 A 3, 317 B 3, 318 Y 3 et 319 R 3.**

Le projet consiste en **l'aménagement d'un cheminement piéton le long de la rivière « La Hoëgne »** et présente les caractéristiques suivantes :

- la demande s'écarte des prescriptions du schéma d'orientation local - Réf. : D6253/4B dit 'Pepinster-Centre « La Nô »' approuvé par Arrêté Royal du 13/05/1952, révisé par Arrêté Ministériel du 07/04/1986 en ce qui concerne l'aménagement d'un cheminement piéton en zone de garages existants - batteries et de bâtiments industriels aménageables en logements
- création et modification du tracé d'une voirie communale.

L'enquête publique est réalisée selon les modalités prévues aux articles D.VIII. 7 et suivants du Code du Développement Territorial (Codt) conformément à l'article D.IV.41, alinéa 4 du même code et du Décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : l'administration communale de Pepinster, Service Urbanisme, rue Neuve, 35 à 4860 - PEPINSTER :

- Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et le mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
- Tous les jeudis de 16 h à 20 h ;

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service Urbanisme, téléphone : 087/46.81.41, mail : urbanisme@pepinster.be.

L'enquête publique est ouverte le 31/03/2018 et clôturée le 30/04/2018.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de PEPINSTER, rue Neuve, 35 à 4860 -PEPINSTER ;
- par télécopie au numéro 087/46.94.93
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@pepinster.be

– remises au Service Urbanisme, le bureau se trouve, rue Neuve, 35 à 4860 – PEPINSTER.

Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : CDN 874.1-2018-018.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 30/04/2018 de 11 h. à 12 h. à l'Administration communale de PEPINSTER au service urbanisme.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme chargé de donner des explications sur le projet est Monsieur Eric DEDYE dont le bureau se trouve rue Neuve, 35 à 4860 – PEPINSTER.

Pepinster, le 26 mars 2018.